



PERTE DE BIODIVERSITE, NEOLIBERALISME ET NEW PUBLIC MANAGEMENT

COORDINATEURS : Clémence Guimont, doctorante à l'Université Lille 2 (CERAPS, UMR 8026), Rémy Petitimbart, doctorant à l'Université Lille 2 (CERAPS, UMR 8026), Bruno Villalba, professeur des universités à l'AgroParisTech (CERAPS, UMR 8026)

« Pendant le chantier de mise en œuvre des « instruments de marché » dans le domaine de la diversité biologique, la crise d'extinction continue. Les objectifs de réduction du taux d'érosion de la biodiversité fixés pour 2010 n'ont pas été atteints ni même approchés, de sorte que l'échec des politiques mises en œuvre était manifeste bien avant que la date fatidique ne soit atteinte. »

Tordjman, Boisvert, 2012, p.41

Si la disparition accélérée des espèces fait l'objet de nombreux débats scientifiques pour saisir son ampleur – sixième extinction (Leakey et Lewin, 1997), Anthropocène (Steffen et al., 2011), effondrement des écosystèmes (Barnosky Anthony et al., 2012) –, la gravité de la situation et ses potentielles conséquences pour le maintien des socio-écosystèmes sont unanimement reconnues. La biodiversité est d'ailleurs un concept scientifique proposé par des biologistes de la conservation dans les années 1980 pour alerter les pouvoirs publics et l'opinion publique de l'érosion du vivant (Takacs, 1996). La perte du vivant, liée à des phénomènes comme l'artificialisation des sols et le changement climatique, entraîne de nombreuses irréversibilités écologiques qui menacent la pérennité de notre avenir. Le vivant peut difficilement être envisagé sans le prisme de sa disparition (Quétier, Régnery et Levrel, 2014).

La montée en puissance depuis le milieu des années 1980 des logiques néolibérales au sein de l'action publique nationale française a provoqué de nombreuses modifications en son sein et ce, tant d'un point de vue cognitif qu'opérationnel (Dardot et Laval, 2010). Une nouvelle ligne théorique de conception de l'Etat et de son action apparaît. Les changements dans la conduite de l'action publique suivent les principes de performance, issus de la méthodologie d'action prônée par le néolibéralisme. Ce mouvement est régulièrement qualifié de *New Public Management* (Bezès, 2008). Celui-ci désigne la tendance de l'action

publique à adopter le référentiel d'action du secteur privé (notamment sa vision de l'efficacité de l'action) et à utiliser ses méthodes : application de techniques de gestion, mise en concurrence, managérialisation des services administratifs, recours au marché et aux consultants (Bezes, 2012 ; Henry et Pierru, 2012). La valorisation des partenariats public/privé, etc. (Dreyfus, 2011) a mis en évidence cette évolution. Les collectivités territoriales ont elles aussi suivi ce mouvement : de nouvelles méthodes d'action, d'instruments ou finalités s'institutionnalisent. Parmi elles, on retrouve la logique gestionnaire court-termiste (Bruno et Didier, 2013 ; Mercier, 2001), la culture du chiffre et du résultat (Salais, 2010), ainsi que de fortes contraintes budgétaires ou le recours au marché pour la gestion des biens communs émergents (O'Toole et Meier, 2011).

Le lien entre néolibéralisme et biodiversité a déjà fait l'objet de certains traitements (Arpin, Charvolin et Fortier, 2015 ; Petitimberty, 2016 ; Thomas et Boisvert, 2015). Ces travaux ont mis en évidence les conditions de production de la connaissance du vivant à partir d'un cadre cognitif issu du modèle néo-libéral (Maris, 2015).

L'objet de ce dossier thématique de la revue *Développement durable et territoires* (volume n°9) est d'interroger les modalités d'une prise en compte de la perte du vivant dans la gestion politico-économique qui en est fait à travers l'élaboration des politiques publiques territoriales. **Comment la perte de biodiversité amène à une redéfinition de la prise en charge du vivant ? Comment cette perspective entre-t-elle en dissonance avec le référentiel désormais dominant de l'intervention publique ?** Une telle perspective induit une portée épistémologique sur les modalités d'élaboration de la connaissance scientifique (Castree, 2010) : **comment les SHS intègrent les irréversibilités écologiques dans leurs cadres de pensée et d'analyse, dès lors qu'elles interrogent l'élaboration des politiques publiques ?** La question de la perte de la biodiversité et de ses irréversibilités soulève de nombreuses questions en termes de compétences politiques et économiques, d'instruments, de réseaux d'acteurs et appelle à un renouvellement de l'analyse en SHS en termes spatiaux et temporels, lié à une interdisciplinarité croissante entre écologie scientifique et sciences humaines.

Ce dossier thématique se veut interdisciplinaire, sollicitant entre autres la science politique, la sociologie, la géographie et l'économie. Les articles se fondant sur une enquête empirique sont favorisés, afin de saisir les conséquences de ces évolutions sur les territoires.

Trois axes de réflexion sont privilégiés :

- **Rôle et influence du néolibéralisme et du new public management dans la prise en charge de la perte de biodiversité** : dans quelle mesure le néolibéralisme et le NPM, de par les représentations qu'ils diffusent, leur poids dans la prise de décision des acteurs politiques et économiques et leur rôle constituant influencent-ils le processus de prise en charge de la perte de biodiversité ? Quelles représentations et quel regard sont alors diffusés autour de la perte de biodiversité et de ses irréversibilités?

Il s'agit ainsi de réfléchir à la façon dont la perte de biodiversité est appréhendée, de l'influence du néolibéralisme et du NPM sur la politisation de la perte de biodiversité et les conséquences que cela engendre sur la prise en charge de la perte de biodiversité.

- **Méthodes et instruments du new public management : quel statut pour la perte de biodiversité ?** Dans quelle mesure les instruments liés au néolibéralisme et au new public management (services écosystémiques, évaluation des politiques publiques, indicateurs de biodiversité, etc.) et leurs méthodes (partenariats public/ privé, recours aux cabinets de consultants, etc.) catalysent et légitiment la prise en charge de la biodiversité ? Et ainsi, comment contribuent-ils à construire l'objet biodiversité ? Quelles conséquences alors sur la prise en charge de la perte irréversible du vivant ?
- **Néolibéralisme, new public management et crise de biodiversité : quelles conséquences pour les sciences humaines et sociales ?** La crise de biodiversité a des conséquences irréversibles sur la perte du vivant. En quoi cette situation inédite amène les SHS à ré-examiner et à envisager différemment leur méthode d'analyse et de compréhension du néolibéralisme et du new public management ?

DATE DE DIFFUSION DE L'APPEL A ARTICLES

1^{er} octobre 2016

DATE LIMITE D'ENVOI DES PROPOSITIONS DE CONTRIBUTION

15 décembre 2016

DATE LIMITE DE REPONSE AUX PROPOSITIONS DE CONTRIBUTION

30 janvier 2017

DATE LIMITE D'ENVOI DES ARTICLES

15 juin 2017

CONTACTS DES COORDINATEURS

dossierbiodiversiteddt@gmail.com

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ARPIN I., CHARVOLIN F., FORTIER A., 2015, « Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement », *Etudes rurales*, n° 195, 1, p. 11-26.

BARNOSKY ANTHONY, ELIZABETH A. HADLY, JORDI BASCOMPTE, ERIC L. BERLOW, JAMES H. BROWN, MIKAEL FORTELIUS, WAYNE M. GETZ, JOHN HARTE, ALAN HASTINGS, PABLO A. MARQUET, NEO D. MARTINEZ, ARNE MOOERS, PETER ROOPNARINE, GEERAT VERMEIJ, JOHN W. WILLIAMS, ROSEMARY GILLESPIE, JUSTIN KITZES,

CHARLES MARSHALL, NICHOLAS MATZKE, DAVID P. MINDELL, ELOY REVILLA, ADAM B. SMITH, 2012, « Approaching a state shift in Earth's biosphere », *Nature*, 486, 7401, p. 52.

BEZES P., 2008, « Chapitre 8. Le tournant néomanagérial de l'administration française », dans *Politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), p. 367.

BEZES P., 2012, « État, experts et savoirs néo-managériaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193, p. 16-37.

BRUNO I., DIDIER E., 2013, *Benchmarking: l'État sous pression statistique*, Paris, France, Zones, 209 p.

CASTREE N., 2010, « Neoliberalism and the Biophysical Environment 2: Theorising the Neoliberalisation of Nature », *Geography Compass*, 4, 12, p. 1734–1746.

DARDOT P., LAVAL C., 2010, *La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale*, Paris, France, la Découverte, impr. 2010, 498 p.

DREYFUS F., 2011, « La révision générale des politiques publiques, une conception néolibérale du rôle de l'Etat ? », *Revue française d'administration publique*, 136, p. 857-864.

HENRY O., PIERRU F., 2012, « Les consultants et la réforme des services publics », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193, p. 4-15.

LEAKEY R.E., LEWIN R., 1997, *La sixième extinction: évolution et catastrophes*, traduit par FLEURY V., Paris, France, Flammarion, 344 p.

MARIS V., 2015, « Chapitre 7. Estimer l'inestimable. La nature mise à prix », dans *Economie de l'après-croissance. Politiques de l'Anthropocène 2*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

MERCIER J., 2001, *L'administration publique: de l'école classique au nouveau management public*, Sainte-Foy, Québec, Canada, Presses de l'Université Laval, xvi+518 p.

O'TOOLE L.J., MEIER K.J., 2011, *Public management: organizations, governance, and performance*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, xiv+317 p.

PETITIMBERT R., 2016, « Quantifier pour manager. L'émergence des paiements pour services environnementaux au sein des politiques publiques environnementales françaises », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 7, n°1.

QUETIER F., REGNERY B., LEVREL H., 2014, « No net loss of biodiversity or paper offsets? A critical review of the French no net loss policy (PDF Download Available) », *Environmental Science & Policy*, 38, p. 120-131.

SALAS R., 2010, « Usages et mésusages de l'argument statistique : le pilotage des politiques publiques par la performance », *Revue française des affaires sociales*, 1-2, p. 129-147.

STEFFEN W., GRINEVALD J., CRUTZEN P., MCNEILL J., 2011, « The Anthropocene: conceptual and historical perspectives », *Philosophical Transactions of the Royal Society A*, 369, 1938, p. 842–867.

TAKACS D., 1996, *The idea of biodiversity: philosophies of paradise*, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique, Johns Hopkins University Press, xix+393 p.

THOMAS, F., BOISVERT, V. (dirs.), 2015, *Le pouvoir de la biodiversité: néolibéralisation de la nature dans les pays émergents*, Marseille, France, IRD éditions, 295 p.

MODALITES DE SOUMISSION

PROCEDURE

Les auteurs peuvent, s'ils le souhaitent, solliciter les coordinateurs du dossier pour leur soumettre leur proposition d'article afin de savoir si celui-ci correspond a priori à la ligne éditoriale du numéro spécial. La date limite de proposition de contributions est le 15 décembre 2016. Le contact mail est le suivant : dossierbiodiversiteddt@gmail.com

En cas de réponse positive du comité de rédaction, cela ne signifie pas que l'article sera obligatoirement publié. En effet, après un premier examen de pertinence par le comité de rédaction, les articles jugés pertinents (respect des normes éditoriales, thématique de l'article en adéquation avec les orientations de la revue) sont soumis, sous couvert d'anonymat, à deux relecteurs désignés en fonction de leurs compétences sur les thèmes traités dans les articles. Ils procèdent à une évaluation (forme et fond) et font parvenir au comité de rédaction un rapport d'évaluation. Ces rapports, anonymisés, sont transmis aux auteurs. Les auteurs ont un délai d'un mois pour procéder aux corrections. La nouvelle version est alors transmise aux relecteurs, qui évaluent à nouveau le texte. Les auteurs sont finalement invités à procéder aux dernières corrections. Si les corrections ne sont pas apportées, le comité de lecture se donne le droit de ne pas publier le texte concerné.

CONSIGNES DE REDACTION, FORMAT DE L'ARTICLE A CONSULTER SUR LE SITE DE LA REVUE
DEVELOPPEMENT DURABLE & TERRITOIRES

<http://developpementdurable.revues.org/1269>

Nota bene : Les articles pour ce dossier thématique doivent être envoyés à :
dossierbiodiversiteddt@gmail.com